

Compte rendu du conseil d'école du mois de juin 2022

Tenu à distance, par échanges de mails avec tous les parents de l'école, les représentants de parents d'élèves, les enseignantes et la mairie

1)Préparation de la rentrée de septembre 2022 :

Date de la rentrée : jeudi 1er septembre pour tous les élèves de la PS au CM2 :

Accueil dans la cour : élèves + parents, puis appel classe par classe. Pas de parents dans les classes.

Date de rentrée pour les enseignantes : mercredi 31 août

Dates de disponibilités de la directrice de l'école pour tout échange par mails : à partir du 16 août, par exemple pour : une inscription, un déménagement, un changement de situation familiale, la liste des fournitures, une notification de la MDPH, un problème de santé...

Infos par mails : La liste des fournitures, la liste des classes, et le règlement intérieur, ... : tout vous sera envoyé par mail, au plus tard le jeudi 7 juillet. Le protocole sanitaire, la note de rentrée, ... vous seront envoyés durant la semaine précédant la rentrée scolaire. Tout sera disponible sur le blog de l'école de Jaulzy, qui sera mis à jour.

Effectifs des classes :

20 PSMS : 11 PS et 9 MS dont 1 MDPH : 13 filles et 7 garçons

17 GSCP : 8 GS et 11 CP dont 1 MDPH : 10 filles et 7 garçons

26 CE1CE2 : 13 CE1 dont 3 MDPH et 13 CE2 dont 2 MDPH : 12 filles et 14 garçons

22 CM1CM2 : 13 CM1 et 9 CM2 dont 1 MDPH : 11 filles et 11 garçons

Total école : 85 élèves

Equipe enseignante : elle reste inchangée :

Me Tronnet Stéphanie, enseignante des PSMS, aidée par l'ATSEM Laetitia et une AESH pour 1 élève, aidées de septembre à décembre par une stagiaire en alternance Melle Noblecourt Wendy

Me Dieutre Delphine, enseignante des GSCP, aidée par une AESH pour 1 élève

Me Boitieux Stéphanie lundi, mardi et vendredi, Me Bossu jeudi, enseignantes des CE1CE2, aidées par 3 AESH pour les 5 élèves MDPH

Me Lelong Katia, enseignante des CM1CM2, aidée par 1 AESH pour 1 élève de CM2

Horaires :

Ecole maternelle : accueil 8h30-8h40 classe : 8h40-11h40

Ecole élémentaire (pour les 2 classes) : accueil 8h40-8h50 classe : 8h50-11h50

Visite de l'école maternelle et rencontre entre parents des futurs PS et l'enseignante Me Tronnet : elle a eu lieu le lundi 23 juillet et s'est très bien déroulée.

Plannings de la piscine et du gymnase pour 2022-2023 :

Piscine : GSCP et CE1CE2 : du 12 septembre au 9 décembre : mardi après-midi

Agrément parents bénévoles à la piscine : vendredi 9 septembre et vendredi 4 novembre 2022 à 17h30 à la piscine de Couloisy : prévoir une tenue + copie de la carte d'identité : nous avons besoin de parents pour établir un planning pour avoir 1 parent encadrant les GS dans l'eau, à chaque séance. Merci à vous.

Piscine CE1CE2 et CM1CM2 : du 12 décembre au 24 mars : mardi matin

Gymnase, grande salle : CM1CM2 : du 12 septembre au 9 décembre : mardi matin

Gymnase, petite salle : CE1CE2: du 27 mars au 23 juin : mardi après-midi

Projets pour 2022-2023

Autour de l'écologie :

Opération nettoisons la nature par les 2 classes de maternelle fin septembre

Poursuite de la possibilité pour les élèves de venir à l'école élémentaire à vélo tous les jours. Port du casque obligatoire. Si besoin, l'école continuera de prêter un casque aux élèves.

Participation des 4 classes au challenge d'écomobilité durable scolaire des Hauts de France du 10 au 14 octobre 2022

Poursuite de la collecte de piles usagées, de cartouches d'encre vides au profit d'associations. D'autres collectes sont envisagées.

Autour de la santé :

Les 4 classes sont inscrites au concours : je mange 5 fruits et légumes par jour

L'école est inscrite comme pôle d'accueil pour des étudiants soignants (médecins, infirmiers, kinés, pharmaciens, ...) pour mener à l'école des séances de prévention sur le thème de la santé : alimentation, hygiène corporelle, exposition aux écrans... Nous ne saurons qu'en septembre si notre candidature sera retenue.

Autour du sport :

CE1CE2 : interventions 2 fois du car animation Football de la ligue des Hauts de France dans le cadre d'un cycle football au 3ème trimestre

CE1CE2 : projet autour des 3 piliers des valeurs de l'olympisme : bouger, apprendre et découvrir

CM1CM2 : participation le 30 septembre à une sensibilisation autour de la pratique du vélo et la sécurité routière, en demi-journée : organisée par la CCLO. Sur le parking du complexe sportif et culturel de Couloisy.

Autour de la culture :

_ CM1CM2 inscription payante au projet du journal JDE et d'Epopia : lecture et écriture à travers la création d'une histoire mêlant fausses informations et réalité d'un 7^e continent.

_ CE1CE2 : écriture d'un nouvel album avec l'intervention de Mr Fasquelle Christian du RASED

_ Participation comme chaque année au prix ficelle avec Mr Marie de la bibliothèque de Jaulzy, en partenariat avec la médiathèque de Margny les Compiègne

_ Kermesse en juin 2023

_ Class' échecs : initiation au jeu d'échecs pour les CE1CE2 et CM1CM2

_ Pour toutes les classes : 1 séance de ciné rural offert par la mairie pour Noël

_ Projet classe à PAC= Projet d'Actions Culturelles : 4 interventions de l'association La Compagnie Préfabriquée pour les PSMS GSCP pour découvrir, concevoir, manipuler et mettre en scène des marionnettes et 1 spectacle de marionnettes de cette compagnie pour les PSMS GSCP et CE1CE2 : à la condition que l'Inspection de l'Oise finance le projet à hauteur de 500€ (subvention max). Le reste sera financé avec la participation des familles (dont la participation des familles à la rentrée sur la coopérative, et les bénéfices de la revente des photos) : en effet il restera à financer 900€ pour le spectacle et 320€ pour les frais de déplacements.

_ Participation des CE1CE2 et des CM1CM2 au Festival Picardie For Ever pour participer à des ateliers créatifs gratuits : 2 par classe, avec la visite de l'exposition. Mardi 6 septembre 2022.

Autour des savoirs fondamentaux :

_ CM1CM2 : biathlon d'orthographe départemental : copie, dictée

_ CM1CM2 et CE1CE2 : concours Mathador : calcul mental

Poursuite du projet d'aménagement des classes de l'élémentaire :

_ Subvention de 200€ accordée par l'Inspection, dans le cadre du projet CARDIE pour financer l'achat de matériel pour aider les élèves à se concentrer en classe, à maîtriser leurs émotions, à bouger mieux... comme pour le projet des vélos bureaux.

D'autres projets seront envisagés et communiqués au cours de l'année 2022-2023.

2) Bilan de l'année 2021-2022

Projets :

PS :

_ Travail sur le printemps à partir de l'album Les papillons de Jade

_ Travail sur le peintre et Les Tournesols de Vincent Van Gogh

PSMSGSCP :

_ Confection d'un cadeau pour la fête des mères et la fête des pères.

_ Remarques des parents : Retour très positif des cadeaux pour la fête des mères et des pères, les enfants ont adoré confectionner les cadeaux et les parents ont trouvé les idées originales.

CE1CE2 :

_ Projet jardin avec Me Bossu avec participation au projet « potager » de l'OCCE (ensemble des coopératives de l'Oise)

_ Echanges avec des classes de Roumanie et de France : découverte de leur pays et de la France

_ Ecriture d'un album avec Mr Fasquelle Christian du RASED

_ Projet vélo : cycle vélo + savoir rouler à vélo + sortie vélo

_ Prix des petits coopérateurs de l'OCCE : vote pour son album préféré parmi 3 titres

CM1CM2 :

- _Projet théâtre avec Tévi de l'association Picardie For Ever
- _Biathlon orthographique
- _Concours Mathador : calcul mental

CE1CE2 et CM1CM2 :

_Projet vélos bureaux : réalisation d'une vidéo avec les élèves pour promouvoir la campagne de financement sur la plateforme la Trousse à Projets. Cela a abouti au financement de 3 vélos bureaux pour les 2 classes. L'utilisation des vélos bureaux plaît vraiment aux enfants : une bonne façon de décompresser, de se dépenser et de se concentrer pour travailler.

Ce projet a permis l'inscription des 2 classes aux 30 minutes d'activités physiques et sportives recommandées par le Ministère, et la réception d'un kit sportif gratuit (plots, haies, sifflet, chasubles, balles, ballons, cordes à sauter...)

Toutes les classes :

_Participation comme chaque année au prix ficelle avec Mr Marie de la bibliothèque de Jaulzy, en partenariat avec la médiathèque de Margny les Compiègne

_Semaine de l'écomobilité fin avril. Cette semaine s'est finalement prolongée jusque-là fin de l'année, avec la possibilité pour les élèves de l'élémentaire de continuer à venir à vélo. Le port du casque étant obligatoire jusque l'âge de 12 ans, l'école a prêté 3 casques à 3 élèves. Et nous remercions les membres du conseil municipal, dont Mr Duprez (parent d'élève également) pour la réalisation de rangements pour les vélos à partir de palettes. Les vélos peuvent ainsi être entreposés dans la petite cour arrière de l'école.

Sorties, spectacles, interventions :

PSMS et GSCP :

Mardi 12 octobre : spectacle Pierre et le Loup à l'Espace Jean Legendre à Compiègne

Mardi 14 décembre séance de ciné rural offert par la mairie à la Salle Mérigonde de Jaulzy

Mardi 31 mai : séance de cinéma : les bad guys au Majestic de Jaux

Vendredi 17 juin : spectacle de marionnettes des Petites Bouilles à Couloisy

PSMS GSCP et CE1CE2 :

Spectacle des 3 Chardons dans la salle Mérigonde de Jaulzy

GSCP CE1CE2 :

Lundi 4 juillet : visite de l'école élémentaire par les GSCP, avec ateliers sportifs et goûter avec les CE1CE2

CE1CE2 :

Vendredi 17 septembre : visite et ateliers au Festival Picardie For Ever à Saint Pierre les Bitry

En octobre : sortie à la ferme de Mr Bouchez pour découvrir ses potirons et citrouilles

En novembre : une sortie dans Jaulzy pour se rendre au monument aux morts et au cimetière militaire

Mardi 23 novembre : spectacle musical Tout bêtement au théâtre Impérial de Compiègne

en mai : 2 interventions à l'école : une de la prévention MAIF pour faire passer le volet 1 de Savoir Rouler A Vélo et 1 de Mobili'terre pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière à vélo

Lundi 13 juin : sortie vélo sur la piste cyclable de Jaulzy jusqu'au collège de Couloisy

Jeudi 7 juillet : sortie à pied sur la piste cyclable pour se rendre à l'école primaire de Couloisy pour lire aux 3 classes nos albums écrits avec l'aide de Mr Fasquelle Christian.

CE1CE2 et CM1CM2 :

Mardi 14 décembre : séance du ciné rural offert par la mairie pour Noël

Mardi 29 mars : spectacle de danse à l'Espace Jean Legendre à Compiègne

Vendredi 17 juin : spectacle de marionnettes des Petites Bouilles à Couloisy

CM1CM2 :

Jeudi 16 septembre : vendredi 17 septembre : visite et ateliers au Festival Picardie For Ever à Saint Pierre les Bitry

Décembre, janvier, février, mars : 4 interventions théâtre à l'école de Tévi de l'association Picardie For Ever

Lundi 4 juillet : visite du collège de Couloisy

Remarques des parents :

1) Dommage qu'il n'y ait pas eu de kermesse.

2) Nous souhaiterions plus de sorties.

3) Solliciter les parents pour accompagner aux sorties en maternelle.

4) Retour positif pour les sorties effectuées à l'école du haut ou à l'école du bas, les spectacles sont appréciés, le cinéma était super et la sortie vélo très appréciée pour le côté extérieur, le climat et le fait de se dépenser physiquement.

Réponses de l'équipe enseignante :

1) Au 1er conseil d'école, 1 seul parent avait demandé s'il y aurait une kermesse. Nous avons répondu qu'on ne pouvait pas se projeter vu le contexte sanitaire à l'époque. Au 2ème conseil d'école : la question n'a pas été soulevée. Il y aura une kermesse en juin 2023. Pour cela, il faudra de nombreux parents volontaires qui se mobilisent et se réunissent dès janvier 2023 pour récolter des lots, les stocker, organiser des stands de jeux, prévoir des barnums, des tables, une caisse, des tickets pour les boissons et gâteaux, ... L'équipe enseignante se charge de la partie « spectacle par les élèves ».

2) L'équipe enseignante choisit les sorties en fonction de projets pédagogiques. Ce n'est pas le nombre qui fait la qualité des projets. A remarquer que les PSMS ont participé à 5 sorties (sans compter les déplacements à la bibliothèque de Jaulzy 1 fois par mois), GSCP à 6 sorties sur l'année, les CE1CE2 à 10 sorties, et les CM1CM2 à 6 sorties. Ce qui reste remarquable. Enfin, pas facile non plus de choisir une sortie adéquate pour des PSMS pour qui l'attention est limitée.

3) Parce que dans la classe de PSMS il y a l'enseignante + l'ATSEM + une AESH tous les matins, la classe n'a pas besoin de parent supplémentaire pour encadrer une sortie. Pour la classe des GSCP, il y a l'enseignante + une AESH à plein temps. Enfin, pour certaines sorties, le nombre d'accompagnateurs est limité, sinon c'est facturé.

Remises de récompenses :

CP :

Une récompense est offerte aux CP par rapport au nombre de bons points reçus dans l'année sur le fichier d'écriture.

CM1CM2 :

Des récompenses sont remises aux vainqueurs de la coupe des fautes et de la coupe de calcul mental. Un cadeau pour le meilleur permis à points.

Un livre sur les fables de Jean de La Fontaine, offert par le Ministère de l'Education nationale, est remis aux CM2 le dernier jour de classe.

3) Doléances des enseignantes de l'école aux parents :

_ Respecter les horaires.

_ Donner la main à son enfant de maternelle pour entrer et sortir de l'école.

_ Emmener et venir chercher son enfant à la maternelle jusqu'au portail de la cour, ne pas attendre en bas du chemin.

_ Limiter les absences des élèves pour des raisons personnelles : ni l'école, ni l'inspection n'a le pouvoir de vous accorder des autorisations d'absences pour des raisons personnelles (il fait trop chaud, vacances durant le temps scolaire, week-end prolongé,). Ce n'est pas l'école à la carte.

_ Accompagner vos enfants pour les devoirs, surveiller qu'ils soient tous faits, avertir les enseignantes si vous rencontrez des difficultés à ce sujet en allant à la rencontre de l'enseignante, pas par sms, ni par mails. N'envoyer pas de sms tardifs pour des devoirs non faits. Les aider à apprendre leurs leçons. Ce n'est pas aux maîtresses de sanctionner votre enfant qui refuse de faire ses devoirs à la maison : mais c'est à vous de le faire chez vous. Autoriser son enfant à ne pas faire ses devoirs, c'est le pénaliser dans ses apprentissages, c'est aller contre son enseignante.

_ Signer les mots, les cahiers, les évaluations : c'est s'investir, s'intéresser au travail de votre enfant.

_ Rendre les livres de bibliothèque en temps voulu.

_ Fournir une bouteille d'eau ou une gourde à votre enfant, toute l'année.

_ Fournir une casquette ou un chapeau à votre enfant lorsqu'il fait chaud.

_ Mettre à votre enfant une tenue pratique à enfiler pour la piscine, attacher les cheveux des filles pour le port du bonnet de bain, et mettre des chaussures pratiques à enfiler.

_ Fournir et vérifier chaque semaine le contenu de la trousse de vos enfants.

_ Accompagner vos enfants sur les trajets école maison : s'ils s'y rendent à vélo : prendre aussi votre vélo : vous veillerez ainsi à sa sécurité et à l'apprentissage du code la route. Porter un casque : c'est obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans.

_ S'adresser aux parents des élèves et non aux élèves directement, si vous avez des remontrances à faire. L'idéal est de s'adresser directement aux enseignantes et non aux élèves ou aux parents, lorsque vous rencontrez un problème avec votre enfant sur le temps scolaire.

_ Laisser les maîtresses gérer les accueils et les récréations : ce n'est pas à vous de gronder un élève à travers le grillage, mais aux maîtresses : à chacun sa place.

_ Respecter les places de stationnement : parking de la mairie, parking au bas des immeubles, parking de l'école élémentaire, places de la rue de Compiègne. Dans la mesure du possible, venir à l'école à pied. Rendre les abords des écoles accessibles et plus sûrs pour tous.

_ Soutenir les enseignantes : si votre enfant est sanctionné, ce n'est jamais arbitraire, il y a toujours une bonne raison : si vous la discutez, vous remettez l'autorité de l'enseignante en question, vous créez une faille entre votre enfant et l'enseignante : cela n'arrangera pas le comportement de votre enfant. A la place : faire la morale à votre enfant, dire que vous êtes d'accord avec l'enseignante, et si vous le jugez utile punir une 2ème fois votre enfant à la maison. Accepter la version de l'adulte. Et toujours s'adresser à l'enseignante de votre enfant pour avoir des explications.

_ Ne pas apporter à l'école les problèmes rencontrés par vos enfants dans le quartier.

_ Apprendre dès le CP (voir la GS) à vos enfants à faire leurs lacets de chaussures.

_ Prendre soin de vos enfants : lavage des dents matin et soir tous les jours ; 1 douche ou un bain par jour ; nettoyer les oreilles tous les jours ; couper les ongles ; surveiller la survenue de poux et y remédier ; ne donner que de l'eau à son enfant à l'école ; respecter le règlement de l'école vis à vis du goûter ; changer de sous-vêtements et de chaussettes tous les jours ; porter des vêtements propres ; donner un petit déjeuner à son enfant ; veiller à l'heure du coucher ; surveiller la durée d'exposition aux écrans, surveiller le contenu des échanges virtuels par l'intermédiaire des jeux vidéo et des réseaux sociaux, respecter l'âge légal des jeux et des réseaux.

_ Proposer, partager avec vos enfants des sorties (forêt, piste cyclable, château, musée...).

_ Proposer à vos enfants des activités autres que les écrans : jeux de sociétés, puzzles, jeux de constructions, jeux éducatifs, activités créatives, cuisine, bricolage, jardinage, jeux de rôles : cuisine, poupée, jouer avec des personnages, des univers..., musique, chant, ..., jeux sportifs, sport en club...soins aux animaux...

_ Lire une histoire à votre enfant chaque soir avant le coucher ; ou mettre en place un temps de lecture autonome avant le coucher pour les plus grands. Cela aide à l'endormissement. Cela enrichit le vocabulaire et la syntaxe de votre enfant.

_ Incrire votre enfant à la bibliothèque de Jaulzy qui est gratuite, ouverte tous les mardis soirs après l'école, et chaque 2ème et chaque 4ème samedis du mois.

_ Mettre des règles stables à la maison, avec des sanctions (non physiques) : grandir c'est obéir à ses parents. Pas de négociation. Pas de retour en arrière. Ne pas faire de votre enfant un enfant « roi ». Laisser votre enfant à sa place d'enfant : il n'est pas votre égal. Il n'a pas à participer aux discussions d'adultes par exemple. Chacun doit rester dans sa génération pour bien grandir. Vous pouvez, pour vous aider, mettre en place à la maison un contrat de comportement avec des sanctions et des récompenses.

_ Echanger verbalement avec votre enfant sur sa journée d'école, sur l'actualité pour les plus grands, sur des sujets qui les passionnent, qui vous passionnent...

Si vous mettez tout cela en place, alors vous contribuerez au bien-être de votre enfant chez vous, et à l'école. Et également à instaurer un climat serein à l'école.

Un grand merci à vous.

Nous resterons à l'écoute et bienveillantes. Surtout ne jamais hésiter à aller à la rencontre de l'enseignante de votre enfant.

4)Doléances des parents

1)Organiser un petit déjeuner chaque matin en maternelle : comme par exemple demander aux familles de ramener des fruits.

Réponse : découvrir des fruits, les déguster, apprendre à les nommer peut se faire et se fait chaque année dans le cadre de la semaine du goût. De même proposer un petit déjeuner 1 fois dans l'année, est possible dans le cadre d'un projet de classe. Mais organiser un petit déjeuner chaque jour de l'année, ce n'est pas le rôle de l'école.

Conseil : Si votre enfant a du mal à prendre un petit déjeuner le matin, il faut le lever plus tôt, supprimer les écrans le matin, le solliciter par la toilette, l'habillage, une activité ludique, voir par la préparation du petit déjeuner et le prendre en famille, et non seul. L'appétit viendra plus facilement. Varier aussi ce qui est proposé. Et stabiliser les horaires du petit déjeuner.

2)Petit goûter en extérieur (pique-nique) avec les parents (vendredi en fin de semaine) dans l'année.

C'est une bonne idée. Cela s'est déjà fait par le passé, organisé par une association de parents. C'était à l'époque une invitation à un pique-nique géant derrière l'école élémentaire où chaque famille apportait son repas, avec possibilité de partage, et où les enfants pouvaient jouer ensemble. Les tables et bancs avaient été prêtés à l'époque par Familles Rurales qui avaient en charge le périscolaire. Si vous souhaitez à nouveau organiser cela, ou quelque chose de similaire, il faudrait qu'un collectif de parents, non nécessairement une association, se charge de l'organisation.

3)Une rencontre parent prof par an afin de pouvoir avoir un ressenti et des conseils et ainsi aider et accompagner nos enfants coté maison, à évoluer dans la même démarche que du coté éducation nationale (un mail pour les écrans dans l'année seulement).

Réponse : c'est possible, et même plus qu'une fois par an. Pour cela, il faut juste demander à l'enseignante de votre enfant un rendez-vous. Pour les conseils éducatifs destinés aux familles, en

plus de ceux sur les écrans, c'est noté, nous essaierons d'en proposer plus et sur plusieurs thèmes.

4) *Qu'à l'école élémentaire, les élèves puissent venir aussi avec leur trottinette et non pas qu'avec leur vélo.*

Réponse : c'est possible avec le port du casque obligatoire. Les trottinettes seront à ranger à côté des vélos.

5) *Que soient proposés plus de ballons en élémentaire.*

Cette année a été particulière pour 2 raisons : mesures sanitaires nous imposant de couper la cour de récréation en 2. Puis quand les mesures se sont allégées, la cour est restée coupée en 2 pour 2 raisons : protéger un élève harcelé dans le quartier de l'autre groupe classe. Et éviter aux élèves perturbateurs des 2 classes de se retrouver ensemble et de créer plus de conflits. Par conséquent, il n'est pas possible de proposer 2 ballons par classe pour chaque demi terrain : ce serait faire prendre le risque, y compris à ceux qui ne jouent pas, de se prendre le ballon en pleine figure par exemple, mais c'est aussi priver les autres élèves d'un espace de la cour pour jouer à autre chose qu'au ballon. D'ordinaire, 3 ballons sont proposés et seront proposés à la rentrée, lorsque les 2 classes pourront être réunies : 1 ballon de foot, 1 ballon de basket et 1 ballon pour jouer à la main. Il n'y en aura pas plus. La cour n'est pas extensible.

Les élèves peuvent apporter leur corde à sauter, leur élastique, des figurines, des petites voitures... dont les enseignantes ne seront pas responsables.

6) *Organiser des petits ateliers d'échanges entre les enfants et leur enseignante* afin qu'il puissent aussi vous faire part de ce qu'ils apprécient et apprécient moins au sein de l'école, qu'ils puissent vous suggérer des activités, des sorties etc. Les enfants se sentiront plus écoutés également.

Réponse : cela se fait déjà dans ce qui est appelé « conseil de classe », une fois par semaine, ou plus si besoin. Par contre, ce n'est pas le rôle des enfants de choisir des activités ou des sorties. C'est le rôle de l'enseignante qui choisit en fonction des programmes de l'éducation nationale. Les élèves peuvent donner leur avis et le justifier, mais ils n'ont pas à décider s'ils participeront ou non à une sortie, s'ils feront ou non le travail proposé : ce n'est pas l'école à la carte. L'école n'est pas un centre de loisirs mais un lieu d'apprentissages.

7) *Serait-il possible lorsqu'il fait beau, en fin d'année scolaire, d'organiser une demi journée de jeux en extérieur ?*

Chaque enseignante sera libre ou non de l'organiser.

Cela se fait chaque année pour les GSCP et CE1CE2 en fin d'année qui se rencontrent une demi-journée, afin que les CP puissent découvrir leur future école, leur future classe, leur future maîtresse, leurs futurs camarades. C'est une demi-journée avec jeux en extérieur et un goûter.

8) *Serait-il possible de donner moins de devoirs et d'alléger les règles en CM1CM2 ? Certains parents et enfants se plaignent qu'il y en a trop et certains enfants ne comprennent pas les sanctions.*

La réponse est non. Le but des devoirs est de préparer ces élèves au collège. Il y a un exercice de maths et un exercice de français par jour. Il y a une dictée sur Orthophore à faire par semaine, 1 liste de mots de dictée à apprendre par semaine (liste donnée à l'avance). Il y a périodiquement les évaluations à corriger à la maison : en sachant qu'elles sont corrigées en classe à l'oral (sauf pour les évaluations de connaissance où les réponses se trouvent dans les cahiers des élèves, elles ne demandent aucune réflexion). Corriger soi-même les évaluations, après une correction collective, leur permet de comprendre leurs erreurs et de progresser, à condition que l'élève s'investisse lors de la correction. Il y a de temps en temps une poésie à apprendre, couplet par couplet. Il y a régulièrement de la lecture : les questions sont brèves ainsi que les réponses. Au niveau des leçons, elles sont régulièrement données à réviser, donc ce ne sont jamais plusieurs leçons nouvelles à

apprendre d'un coup. Tous les devoirs et leçons sont toujours explicités en classe. Enfin, les devoirs sont différenciés entre les CM1 et CM2, et pour certains élèves en difficulté.

En ce qui concerne les règles de la classe, elles sont là pour instaurer un climat serein en classe.

Aussi certaines règles comme retirer des points au permis parce que l'élève n'a pas son matériel, n'a pas ses lunettes, n'a pas fait signer son évaluation, ... est normal : comment travailler sinon ? Donc les règles ne changeront pas.

Et dès la rentrée de septembre, les CE1CE2 auront le même permis à points que les CM1CM2, pour leur faire prendre conscience de l'importance de ces règles qui permettent aux élèves de travailler dans de bonnes conditions.

Les règles imposent un cadre rassurant. Des règles laxistes entraîneraient le désordre.

Enfin, il n'y a pas de sanctions non justifiées. Les élèves qui n'acceptent pas les sanctions, qui rentrent chez eux pour se plaindre de celles-ci, sont des enfants qui transgressent, qui refusent d'obéir, qui veulent négocier, qui refusent d'admettre les faits reprochés. Pourtant, pour bien grandir dans sa tête, il faut avant tout obéir.

D'ailleurs, les parents des élèves de GSCP, qui en début d'année, pour certains, se plaignaient des devoirs et des règles, sont aujourd'hui ravis : les élèves ont bien évolué, et cela se ressent aussi à la maison.

9) Avez-vous parlé du harcèlement scolaire avec les élèves ?

Oui pour les classes de CE1CE2 et de CM1CM2, comme chaque année, au 1er trimestre. Cela fait partie du programme de l'éducation morale et civique.

10) Le goûter pose problème pour certains élèves qui souhaiteraient apporter un gâteau ou une viennoiserie.

Justement, les enseignantes de la maternelle se plaignent depuis le début de l'année que certains enfants apportent des boissons sucrées, des biscuits, des pains au chocolat... De plus, il y a eu des soucis avec les boissons sucrées renversées notamment sur les vêtements ou dans les cheveux. Pourtant, le règlement intérieur stipule bien que pour le goûter sont autorisés : un fruit ou un laitage ou une compote, et que de l'eau. Cette règle a été rappelée plusieurs fois par mail et lors des précédents conseils d'école.

Étant donné qu'elle n'est pas respectée, dès la rentrée de septembre 2022, aucun goûter ne sera toléré à l'école. Chaque enfant sera juste autorisé à apporter de l'eau. Pourquoi ? Pour que vos enfants restent en bonne santé. Les recommandations sont 4 repas par jour, à heure régulière. Le petit déjeuner et le goûter se prennent au domicile et non à l'école. Manger un pain au chocolat à 10h30 c'est restreindre l'appétit des enfants au moment du déjeuner, par exemple. Le petit déjeuner ne se prend pas à l'école lors de la récréation, mais il doit se prendre avant de venir à l'école.

En ce qui concerne les goûters d'anniversaire, ils auront toujours lieu.

5) Bilan du périscolaire, de la cantine, et du centre aéré (par Grazellia Vaudry)

Concernant les effectifs au périscolaire :

- * École maternelle/CP : Matin: Minimum= 0 Maximum = 5
Midi: effectif minimum = 9, Effectif maximum =15
Soir : Minimum= 0, Maximum= 7
- * École élémentaire : Matin: Minimum = 0, Maximum = 7
Midi: Minimum = 10, Maximum= 18
Soir: Minimum= 0, Maximum= 2

De manière générale, l'effectif maximum atteint était : Matin = 10, Midi = 32, Soir = 6

L'accueil du mercredi n'a pas une fréquentation très importante, il y a eu plusieurs mercredis où seul un enfant était inscrit. Dans ce cas, à la demande des parents, nous les avertissons pour trouver une solution plus aisée pour l'enfant.

Les effectifs sont au maximum de 5 enfants et concernent environ 7 familles.

Les mercredis sont le reflet des envies des enfants car nous considérons qu'ils ont le droit de ne rien faire. Les temps d'activités oscillent donc entre activité manuelle, jeux extérieurs et jeux libres.

* L'accueil de loisirs

Nous avons constaté une légère augmentation entre les vacances de février et celles d'avril où nous avons accueilli jusqu'à 12 enfants.

Concernant l'accueil de juillet qui aura lieu du 11 au 29 juillet, les retours du sondage (dont les retours ont été nombreux) ont déterminé que seuls 2 animatrices étaient nécessaires limitant ainsi le nombre de places à 20 quotidiennement.

Quelques demandes n'ont pas abouti car le groupe est complet 10 jours sur 14.

Il y a également eu de nombreuses demandes tardives (à la date du 1er juillet, il y avait encore des demandes). Les réponses étaient faites en fonction des places restantes.

De façon générale, un travail est à faire sur la communication avec les parents. Les mots via l'école et les affichages n'étant pas assez efficaces.

Le but est de récupérer le courriel des familles afin de les informer un maximum par ce biais, de pouvoir faire suivre les factures par publipostage et surtout, que les familles puissent communiquer avec moi.

Il arrive très souvent que les parents n'annulent pas les cantines lorsque leur enfant est malade.

Actuellement, le périscolaire n'est pas muni d'une connexion Internet ce qui limite beaucoup le travail de fond. Le problème devrait être réglé d'ici la rentrée de septembre.

Le changement de prestataire pour la restauration scolaire a été acté, j'attends d'être contacté afin d'apporter plus d'informations aux familles sur la réservation des repas notamment.

Un grand merci aux enseignantes qui sont disponibles et travaillent en équipe avec le périscolaire notamment pour la communication avec les parents.

Le retour des parents est positif concernant le périscolaire. Les repas proposés sont appréciés et les activités proposées plaisent aussi bien aux petits qu'aux grands.

L'équipe est à l'écoute et attentionnée, cela se ressent dans la relation adulte/enfant.

Delphine Thiébaud a mis fin à son contrat auprès de la mairie à la date du 30 juin. Nous la remercions pour son investissement auprès des enfants de la cantine, du périscolaire et du centre aéré. Nous la remercions également pour la qualité de son travail en ce qui concerne l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

La mairie a déjà trouvé une personne pour prendre le relais de l'entretien de l'école. En ce qui concerne l'animation au périscolaire, à la cantine et au centre, c'est une jeune étudiante qui assure son remplacement pour ce mois de juillet. Le recrutement est en cours pour l'année scolaire à venir.

6) Bilan des activités sportives extérieures 2021-2022

Au 1er semestre, les CM1CM2 et les CE1CE2 ont pu se rendre au gymnase Couloisy, malgré les restrictions sanitaires.

Les élèves des 3 classes n'ont pu fréquenter la piscine de Couloisy qu'au dernier trimestre, en raison des modifications de plannings dues au protocole sanitaire.

Remarque des enseignantes et des parents accompagnateurs : il faudrait éviter les vêtements trop serrés, difficiles à enfiler après la séance de natation. Et Attacher les cheveux des filles : l'idéal est de leur faire une natte pour ensuite pouvoir facilement enfiler leur bonnet de bain.

Retour des parents :

La piscine est très appréciée des élèves, certains n'avaient jamais été dans l'eau et maintenant maîtrisent les gestes de natation. Les parents des élèves sont impressionnés par l'évolution des enfants dans le milieu aquatique.

7) Demandes des parents transmises à la mairie :

Au sujet de la sécurité au niveau de l'école élémentaire :

_ Installer une barrière de chaque côté de la RN31 qui prolonge celles du tunnel

_ Réinstaller un garde-corps au niveau des escaliers du tunnel : les petits ont du mal à descendre et doivent se tenir au mur

_ Avertir les voitures, camions de la présence de l'école : signaux clignotants, un dos d'âne ou autres

_ Réserver une place de parking pour les handicapés sur le parking de l'élémentaire

_ Qu'il y ait une personne sous contrat mairie pour faire traverser les élèves qui sont à vélo au niveau du feu rouge de l'école élémentaire : en effet, parfois les feux sont défectueux, ou parfois des conducteurs grillent le feu rouge, ou parfois des élèves ne sont pas prudents : récemment 1 CM2 a traversé le passage piéton au rouge, un camion a dû freiner brusquement pour l'éviter. Ou bien qu'il y ait une rampe pour y faire rouler son vélo au niveau du souterrain. Ou bien établir un planning de parents bénévoles qui se chargeraient de faire traverser les élèves à vélo en toute sécurité.

_ Que les places du parking situé devant l'école élémentaire soient réservées aux parents de l'école, et non aux résidents des maisons alentours : il reste que trop peu de places pour s'y garer. Et donc trop de parents se garent le long du grillage, rendant la sortie des classes dangereuse

Au niveau de la sécurité au niveau de l'école maternelle :

_ Avertir aussi la présence de l'école par des panneaux clignotants

_ Organiser un sens unique de circulation dans le quartier pour éviter que les voitures se croisent lorsque les enfants courent de partout pour aller ou sortir de l'école

_ Sécuriser le chemin d'accès à l'école maternelle : l'hiver c'est glissant, quand il y a du vent, des branches tombent sur le chemin et même dans la cour : serait-il possible de couper quelques arbres qui longent ce chemin pour résoudre ces deux problèmes

Au sujet de la cantine, du périscolaire et du centre aéré :

_ Serait-il possible d'ouvrir le centre d'accueil de loisirs durant les 15 jours des petites vacances scolaires dès l'an prochain ? Afin de pouvoir soulager les grands parents.

_ Serait-il possible que le périscolaire termine à 19h et non à 18h30, comme dans d'autres communes ?

Au sujet de la propreté aux abords des écoles :

_ Renouvellement de la demande pour un cendrier à l'école du haut car beaucoup de mégots sont jetés par terre et une poubelle. Cendrier à placer en bas du chemin. Poubelle à placer près du portail du chemin.

Au sujet de l'aide aux devoirs :

_ Serait-il possible de mettre en place une étude surveillée pour accompagner les élèves à faire leurs devoirs ? Ou bien qu'au périscolaire, un adulte puisse encadrer les devoirs, aider et s'assurer qu'ils soient tous faits.

Au sujet de l'aménagement des classes :

_ Serait-il possible de mettre à disposition des élèves des ventilateurs ou des clim. Il y aura de plus en plus souvent d'épisodes de fortes chaleurs.

Réponses de la mairie :

Celles-ci vous seront communiquées lors du 1er conseil d'école d'octobre 2022.

8) Nouvelles demandes des enseignantes transmises à la mairie :

En maternelle :

- _ Contrôler les pavés de la cour, boucher les trous
- _ Contrôler et raccrocher le grillage
- _ Couper les branches : parfois elles tombent dans la cour
- _ Condamner la petite pente herbeuse de la cour
- _ Désherber régulièrement la cour
- _ Cloisonner et installer un deuxième grand toilette pour les GSCP
- _ Contrôler la robinetterie, les chasses d'eau : il y a des fuites
- _ Peintures des toilettes et d'une classe
- _ Changer les fenêtres, les portes et les stores
- _ Serait-il possible chaque matin qu'un employé de la mairie passe vérifier l'état du chemin de la maternelle avant 8h30, pour le rendre sûr ? (branches, morceaux de verre)

En élémentaire :

- _ Sous plafond qui s'écroule dans le local de stockage de l'école (l'ancien bureau de direction)
- _ Peinture d'une classe
- _ Désherber la petite cour arrière de l'école, y compris sous les rangements vélo
- _ Aplanir la cour herbeuse de la cour arrière de l'école, remédier aux trous de taupe : il y est impossible d'y faire sport

Réponses de la mairie :

Celles-ci vous seront communiquées lors du 1er conseil d'école d'octobre 2022.

9) Ce qui sera fait par la mairie cet été :

En maternelle :

- _ La serrure du portail de la cour de l'école maternelle sera changée
- _ Nouveau photocopieur couleurs

En élémentaire :

- _ Réparation du mur en pierres de la cour arrière
- _ Nouveau photocopieur couleurs
- _ Nouveau vidéoprojecteur avec un écran pour la classe de CE1CE2
- _ Remise en état du bureau de direction
- _ Éradication des rats : cela a été fait très rapidement. Ce sera surveillé.
- _ Peintures au sol des jeux de la cour

Aide en maternelle :

_ Une stagiaire « ATSEM » sera présente dès la rentrée de septembre à l'école maternelle jusque décembre.

Travaux envisagés pour 2023 si subventions accordées :

_ Changement des fenêtres et portes d'entrée de l'école élémentaire + modification de l'entrée de l'école

10) Que faites-vous pour les élèves perturbateurs ? On comprend la situation de ces élèves, mais trop c'est trop ! (Demande de parents)

En classe, sont mis en place des contrats de comportement pour un meilleur suivi avec les familles et afin que chaque élève puisse s'y soumettre, se rendre compte si son comportement évolue ou non, dans la bonne direction. Le problème rencontré par les enseignantes c'est que pour certaines familles, le contrat n'est pas régulièrement signé, et donc non soutenu par ces familles.

Au sein de l'école, sont organisées des équipes éducatives qui réunissent les parents, l'enseignante, la directrice, et si possible et selon les situations : la psychologue scolaire, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, l'éducateur, et tout intervenant extérieur qui s'occupe de l'élève. Le but est de mesurer les difficultés rencontrées par l'élève, la famille et l'école, et de trouver ensemble des solutions concrètes.

Nous faisons remonter les problèmes rencontrés au niveau de l'Inspection :

_ faits d'établissements sur une application académique: les élèves ne sont pas nommés.

_ mails, appels téléphoniques, comptes rendus de réunions à l'Inspection de la circonscription de Margny les Compiègne.

Pour chaque remontée, nous recevons un appel soit de l'Inspection Académique de Beauvais, soit de l'Inspectrice de Margny les Compiègne, ou les deux : pour nous écouter, nous conseiller, voir ce qui n'a pas encore été mis en place et pourrait l'être.

Nous ne recevons pas d'aide humaine.

L'orientation d'un élève perturbateur en établissement spécialisé (comme en ITEP) n'est possible pour certains élèves, qu'après constitution d'un dossier MDPH, avec l'accord des parents, avec l'avis de la psychologue scolaire et l'avis soit du médecin traitant soit du médecin scolaire. Constituer un dossier MDPH demande du temps. Et un dossier ne passe en commission, en moyenne, qu'après un délai de 4 mois à partir de sa réception.

Aussi, un parent a souligné qu'il y avait une AESH pour aider un élève perturbateur 6h par semaine, mais qu'ensuite cette aide lui avait été retirée. En fait, l'AESH a démissionné et n'a pas pu être remplacée.

Enfin, les aides concrètes dont nous avons pu bénéficier sont celles des membres du RASED. C'est l'objet du point suivant.

11)Aides apportées par le RASED :

_ Bilans par la psychologue scolaire pour monter un dossier MDPH, pour suivre un élève déjà inscrit à la MDPH, pour bilanter un élève qui présente des troubles du comportement ou des apprentissages, à la demande conjointe des familles et des enseignantes.

_ Conseils donnés par l'équipe du RASED : la psychologue scolaire Me Guilbaud et Mr Fasquelle Christian maître spécialisé dans les difficultés d'apprentissage.

_ Prise en charge par Mr Fasquelle au 1er et 2ème trimestres de petits groupes d'élèves de CE1CE2 en mathématiques et en lecture – production écrite.

_ Interventions en classes en mode « plus de maître que de classes » au sein de la classe de CE1CE2 : depuis le 25 avril : tous les lundis matin pour prendre en charge tous les CE2 dans la mémorisation des tables de multiplication et la résolution de problèmes, et tous les vendredis pour tous les CE1CE2 en duo avec l'enseignante, pour l'écriture d'un album.

Nous remercions l'équipe du RASED pour leurs précieuses aides apportées aux élèves, aux familles et aux enseignantes.

12)Relations école-collège

Une « portes ouvertes » a été organisée par le collège de Couloisy le vendredi 10 juin pour permettre aux familles des CM2 de déposer leur dossier d'inscription, d'obtenir la liste des fournitures, de rencontrer les membres de l'APE : association de parents d'élèves, et de visiter le collège guidés par des collégiens, de salle en salle, accueillis par différents professeurs du collège. De plus, à l'arrivée des familles, c'est le principal adjoint qui a accueilli en personne chaque famille une par une. Les parents de Jaulzy ont été très satisfaits de l'organisation.

Les élèves de CM2 qui souhaitent intégrer la section natation ont dû passer un test à la piscine de Couloisy. Une élève y a participé. Ses parents rapportent que tout est très bien organisé et expliqué.

Les informations entre l'école, le collège et les familles au sujet des inscriptions se passent bien.

Les CM2 ont passé une évaluation, créée et interne au collège de Couloisy, au mois de juin, pour aider les professeurs principaux des 6èmes à constituer des classes de niveaux hétérogènes.

Le CM1CM2 sont accueillis par des professeurs le lundi 4 juillet au collège pour le visiter, découvrir son fonctionnement et participer à des ateliers. Très bien organisé.

Me Lelong communique au collège des informations et des avis sur les élèves : dossier scolaire, niveau scolaire, difficultés et réussites de chacun, troubles du comportement de certains, quels élèves sont à séparer ou à laisser ensemble, problèmes de santé (PAI), problèmes psychologiques... Bien sûr, ce ne sont que des avis que le collège suivra ou non.

Il y aura à la rentrée, sauf modification, 6 classes de 6èmes.